

Droits de regard sur l'abattage des animaux d'élevage



7 avril
et 8 septembre 2017

Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges
Amphithéâtre du Campus Universitaire de

TOUTES LES INFOS SUR :



Université
de Limoges

COLLOQUE

ORGANISÉ PAR
L'OBSERVATOIRE
DES MUTATIONS
INSTITUTIONNELLES
ET JURIDIQUES
(OMIJ EA 3177)

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

LUCILLE BOISSEAU-SOWINSKI,
Maître de conférences
à l'Université de Limoges
Et
JEAN-PIERRE MARGUÉNAUD,
Professeur à
l'Université de Limoges

Merci à M. Jean Bourguignon,
auteur de la caricature

Avec le soutien



Les droits de regard au sein des abattoirs

Colloque du 7 avril 2017

9h : Allocution d'ouverture de Mme Marie-Christine Meynaud-Garaud, Assesseur du Doyen sur le campus de Brive la Gaillarde, Maître de conférences HDR en Droit privé, Université de Limoges

9h30 : Propos introductifs de M. Xavier Perrot, Directeur de FOMU, Maître de conférences HDR en Histoire du droit, Université de Limoges

A/. Le droit de regard des différents acteurs sur le traitement des animaux en abattoirs

9h30 – 10h15 Table ronde

Coordinateur : M. Sébastien Péjou, animateur radio, juriste et agriculteur

- M. Sébastien Arsac, Co-fondateur de l'association L214
- Mme Lucille Paget, Coordinatrice du Collectif Animal Politique
- M. Mauricio Garcia-Pereira, lanceur d'alerte et ancien salarié de l'abattoir de Limoges
- M. Mathieu Pecqueur, Représentant du syndicat Culture Viande
- M. Philippe Plazanel, Eleveur bovin à Magnac-Bourg
- Représentant d'une association de consommateurs

10h15-10h35 Pause

B/. L'encadrement juridique des droits de regard au sein des abattoirs

Sous la Présidence de Mme Anne-Blandine Caire, Professeur en Droit privé, Université d'Auvergne

10h35 Le contrôle par les services vétérinaires des établissements d'abattage,
M. Alain Grépinet, Docteur vétérinaire, expert près la cour d'appel de Montpellier

10h55 L'utilisation de vidéos non consenties dans le débat d'intérêt général,
M. Jean-Pierre Marguénaud, Professeur en Droit Privé, Université de Limoges

11h15 L'utilisation de vidéos non consenties dans la poursuite des infractions,
Mme Caroline Lacroix, Maître de conférences HDR en Droit privé, Univ. de Haute Alsace

11h35 Le statut des lanceurs d'alerte,
Mme Marie-Christine Sordino, Professeur en Droit privé, Université de Montpellier

12h00 – 12h30 Débat avec le public

12h30-14h Pause déjeuner

C/. Les évolutions envisageables : le renforcement des droits de regard des différents acteurs

Sous la présidence de Mme Marie-Christine Meyzeaud-Garaud, Aïeッセur du Doyen sur le campus de Brive la Gaillarde, Maître de conférences HDR en Droit privé, Université de Limoges

- 14h La marge de manœuvre des pouvoirs publics face aux compétences de l'Union européenne, Mme Claire Vial, Professeur de Droit public, Université de Montpellier
- 14h20 Etiquetage alimentaire et informations quant aux modes d'élevage et d'abattage , Mme Julia Butault, Avocate au barreau de Nantes, Docteur en droit
- 14h40 La création d'un label bien-être animal, Mme Ghislaine Jeannot-Pagès, Maître de conférences HDR en Droit privé, Univ. de Limoges
- 15h-15h20 *Pause*
- 15h20 La généralisation de la vidéo-surveillance en abattoir, M. Jean Mouly, Professeur Emérite en Droit privé, Université de Limoges
- 15h40 L'instauration d'un droit de regard des éleveurs, Mme Lucille Boisseau-Sawinski, Maître de conférences en Droit privé, Univ. de Limoges
- 16h00-16h30 Débat avec le public et clôture du colloque
- 17h Cérémonie de remise des diplômes du DU Droit animalier - Promotion Suzanne Antoine
Cérémonie de remise du Prix Michelet - session septembre 2016

II. Les droits de regard sur l'abattage à la ferme

Colloque du 8 septembre 2017

A/. L'abattage à la ferme : l'opportunité d'une généralisation ?

14h-14h45 Table ronde

B/. L'encadrement juridique de l'abattage à la ferme

- 14h45 L'abattage des animaux destinés à la consommation
- 15h05 L'abattage des animaux pour la fourrure
- 15h25 L'abattage : une mission de service public ?

C/. Les difficultés juridiques liées à l'instauration de droits de regard sur l'abattage à la ferme

- 16h00 La vidéo-surveillance à la ferme : quel encadrement juridique ?
- 16h20 Le respect de la vie privée et du domicile
- 16h40-17h00 Débat avec le public
- 17h00 Conclusion générale du colloque, M. Fabien Marchadier, Professeur en Droit privé, Université de Poitiers
- 17h30 Cérémonie de remise des diplômes du DU Droit animalier - Promotion Jean-Marie Coulon
Cérémonie de remise du Prix Michelet - session janvier 2017

Lieu du colloque

Campus Universitaire de Brive la Gaillarde,
16 rue Jules Vallès, 19100 Brive-la-Gaillarde



Campus Universitaire de Brive

Gare SNCF